

# 14-Juillet: un hommage national sera rendu à Nice

François Hollande a reçu hier à l'Élysée les représentants de l'association des victimes de l'attentat. Il a accédé à leur souhait d'organiser une cérémonie, vraisemblablement au début de l'automne

**B**eaucoup l'espéraient. Certains avaient fini par en douter. L'hommage national aux victimes de l'attentat du 14-Juillet aura finalement bien lieu. Et à Nice, précisément. Nice, ville toujours meurtrie, un mois et demi après, par ce camion qui a fait 86 morts, quelque 450 blessés, et traumatisé des milliers de témoins.

François Hollande s'y est engagé, hier à l'Élysée, face aux représentants de l'association « Promenade des Anges: 14 juillet 2016 ». Pour la première fois depuis sa création le 12 août, les porte-parole des victimes et de leurs familles ont pu exprimer au Président de la République leur vécu, leurs souhaits, les difficultés auxquelles sont confrontées ces victimes.

Ils étaient accompagnés par Stéphane Gicquel, secrétaire général de la Fenvac (Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs), qui aide cette association à se structurer. Joint hier par *Nice-Matin*, ce dernier précise les contours de l'hommage à venir.

## Le Président s'est donc engagé à organiser un hommage national?

Oui, sans ambiguïté. Et cela se fera à Nice, ce qui était un point important. Si cela avait eu lieu à Paris, certaines victimes se seraient senties dépossédées. C'était un élément de l'incapacité

à prendre le temps d'organiser quelque chose d'un peu différent. Contrairement aux précédents hommages, du temps ayant passé, l'association des victimes et de leurs familles sera étroitement associée à la préparation: le déroulement, le choix des textes...

## Où sera rendu cet hommage?

Pas sur la Promenade, c'est une certitude. Beaucoup de victimes ne le souhaitent pas. Il faut donc trouver un bel endroit à Nice, ce qui ne manque pas: cela peut être la colline du Château, le Palais des rois sardes...

## Quand aura lieu la cérémonie?

On nous parle de fin septembre, début octobre.

## En quoi consistera-t-elle?

C'est assez codifié. Les honneurs militaires, c'est la reconnaissance qu'il s'agit bien de victimes civiles d'une guerre, une guerre nouvelle et asymétrique. Il y aura aussi la prise de parole unique du Président, sans doute la lecture des noms, des intermèdes avec des textes et pauses musicales... Et l'association des victimes aura plus que son mot à dire.

**Au-delà de la cérémonie, c'est une reconnaissance très**



Après les manifestations de solidarité sur la Prom', l'Etat rendra un hommage solennel aux victimes. (Photo Sébastien Botella)

## attendue de la part des victimes?

C'était important, oui. Il aurait été incompréhensible qu'il n'y ait rien! Même si cela peut paraître étonnant, très souvent, les victimes d'actes de terrorisme éprouvent un sentiment d'abandon et la peur que cet événement soit oublié, chassé par une autre actualité. Cette attente s'était manifestée dans les centaines d'entretiens que l'on a eus. C'est bien d'avoir un moment de recueillement, de souvenir, dissocié du moment de la polémique, de l'angoisse ou de

l'indemnisation. Un moment où l'on se souvient et où l'Etat dit: "Voyez, on ne vous oublie pas".

## L'hommage aux victimes du 13-Novembre avait eu lieu deux semaines plus tard. Pourquoi avoir tant attendu pour Nice?

Nous avons fait remonter le fait que, quinze jours après, cela aurait été beaucoup trop tôt. Et il fallait attendre que toutes les inhumations aient eu lieu, y compris à l'étranger. Là, des personnes hospitalisées vont pouvoir venir et cela permet de

concevoir une cérémonie au plus près du ressenti des familles.

## Les huées qui avaient entaché la minute de silence à Nice ont pu refroidir au sommet de l'Etat?

Sans doute. Cela a été très mal vécu aussi par les familles. Mais quand nous avons formulé notre demande, le Président n'a pas hésité une seconde!

## Dans quelle mesure les familles seront-elles présentes?

C'est vraiment le choix de chacun. Certaines seront indifférentes à ce genre d'hommage, estimant que le deuil est une chose intime qui ne se partage pas. D'autres seront très sensibles à cette marque de reconnaissance. Ce moment sera vraiment pour elles. Mais nous avons exprimé le souhait que la cérémonie soit retransmise à la télévision, pour permettre à chacun de s'y associer.

## Quel message souhaitez-vous passer dans cette perspective?

Cela doit être un moment de recueillement, de dignité. Ces familles ont besoin d'une cérémonie avec de belles images, dans un bel endroit. Il ne faut pas tout mélanger.

PROPOS RECUEILLIS  
PAR CHRISTOPHE CIRONE  
ccirone@nicematin.fr